

Lits Halte Soins Santé

Une prise en charge médico-sociale

Propose

3 lits (chambres individuelles)

S'adresse

Aux personnes sans domicile ou logées dans un domicile non adapté, souffrant de problèmes de santé ne nécessitant pas une hospitalisation durable mais pour qui l'absence de soins empêche une prise en charge satisfaisante de leur état de santé.

Et répond par

Un hébergement (chambre individuelle),
Un accompagnement médical et social (médecin, infirmier, aide-soignant, assistante sociale, psychologue),
Un soutien dans la vie quotidienne,
Des animations.

Durée : 1 mois renouvelable en fonction des soins.

Les mesures d'accompagnement

Accompagnement Vers et Dans le Logement « AVDL »

Accompagnement destiné aux personnes qui souhaitent être aidées pour accéder à un logement ou à se maintenir dans leur logement.

« ASLL Jeunes en autonomie » Accompagnement social lié au logement.

Mesure d'accompagnement destiné aux jeunes de moins de 25 ans qui accèdent à leur premier logement ou qui rencontrent des difficultés dans leur logement.

Accompagnement global des bénéficiaires d'une protection internationale.

Hébergement d'urgence

- Hébergement d'urgence avec aide alimentaire.
L'admission se fait en téléphonant au numéro 115.

Durée : 1 nuit renouvelable deux fois.

S'adresse à tout public majeur et en situation précaire.

- Hébergement spécifique pour les femmes victimes de violences. La durée varie en fonction des situations.

- Hébergement pour les personnes étrangères en demande d'asile.

Permanences

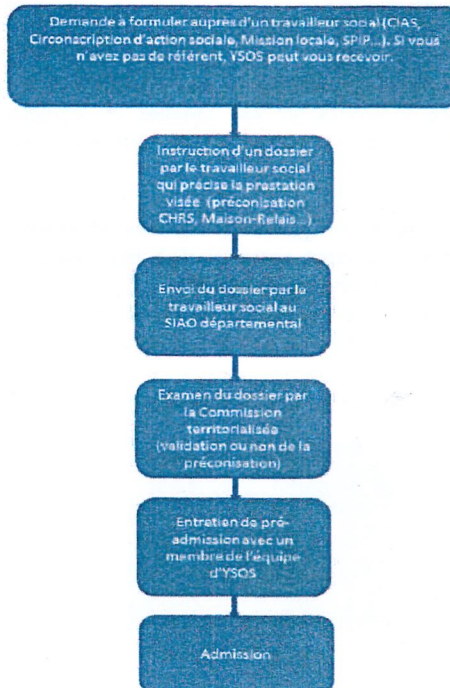
4 rue Victor Hugo – L'AIGLE

Service d'Accueil et d'Orientation : Accompagnement pour formuler une demande d'hébergement.

CSAPA : Consultation gratuite en Addictologie sur rendez-vous en téléphonant au 02 33 26 89 16

ALCOOL ASSISTANCE : Permanence au 06 84 59 43 98

Démarches pour accéder à une de nos prestations de logement, d'hébergement et d'accompagnement



Pour les Lits Halte Soins Santé, le dossier spécifique est à envoyer à l'association YSOS

N'hésitez pas à passer sur l'accueil de jour ou à nous téléphoner pour plus de précisions.



www.ysos.fr
YSOS : 24 rue des Tournelles - 61000 Exenval - Tél : 02 33 26 89 16 - Fax : 02 33 26 89 16 - E-Mail : ysos@ysos.fr
Associations des bénévoles YSOS : Équipe des accompagnateurs et assistant général - 21 avril 2015 - 09h37 - 61000 Exenval - FRANCE



Antenne de l'Orne

Des solutions d'hébergement et d'accompagnement adaptées à chaque situation

4 rue Victor Hugo
61300 L'AIGLE
Tél.: 02.85.52.05.70
www.ysos.fr

4 rue de la comédie
61400 MORTAGNE Au PERCHE
accjournmortagne@ysos.fr

10 Avenue Kennedy
61000 ALENCON
accompagnement.refugies.orne@ysos.fr



L'Accueil de Jour

Propose un lieu neutre et accueillant où il est possible de se poser un instant ou simplement de venir boire un café, lire, dialoguer...

S'adresse

Aux personnes majeures en difficulté, en situation d'isolement.

Et répond par

- une réponse aux besoins immédiats tels que l'hygiène, la mise à l'abri en journée...
- une information et une orientation vers les structures ou services compétents
- un accompagnement des personnes dans leurs démarches après les avoir aidées à formuler et à préciser leur demande.

L'accueil de jour ne se substitue pas aux services sociaux d'insertion locaux. Au contraire, il en facilite l'accès en aidant les usagers à identifier les différents services et en personnalisant le contact avec ces services.

Du lundi au Vendredi de 14h00 à 18h00

Samedi de 14h00 à 19h00

4, rue Victor Hugo à L'Aigle

A Mortagne-Au-Perche, l'accueil de jour est destiné aux femmes sauf le lundi (ouvert à tout public de 13h à 17h) au 4 rue de la comédie Tél : 09 54 16 39 58

L'Accueil de Jour pour femmes

Propose un lieu d'accueil chaleureux

S'adresse

Aux femmes, principalement à celles victimes de violences.

Et répond par

- une information et une orientation vers les structures ou services compétents
- un accompagnement dans les démarches, un soutien.

Mercredi de 10h00 à 16h00

Jeudi et vendredi de 14h à 16h

4, rue de la Comédie à Mortagne-au-Perche

09 54 16 39 58



Accueil de jour de Mortagne

Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)

Un tremplin vers l'autonomie

Propose

- 16 places à L'Aigle,
- 4 places à Mortagne-Au-Perche dédiées aux femmes seules ou avec enfants.

S'adresse

Aux personnes majeures, aux jeunes adultes, aux femmes victimes de violences, et aux familles en situation de rupture, d'exclusion sociale, affective, culturelle ... avec ou sans ressources.

Et répond par

- un accompagnement global (démarches administratives, santé, gestion du budget, entretien d'un logement...)
- un hébergement (seul ou collectif).

Une participation financière est demandée à la personne hébergée, calculée en fonction de ses ressources.

Durée : Maximum de 6 mois, renouvelable une fois.



Le bureau à Alençon

L'Hébergement Jeunes

Entrer dans l'âge adulte et construire son projet de vie

Propose

- des logements à L'Aigle

S'adresse

A des jeunes adultes âgés de 18 à 25 ans, en voie d'insertion professionnelle et ayant des ressources.

Et répond par

- un accompagnement lié au logement (entretien, gestion du budget...)
 - un hébergement (seul ou collectif)
- Une participation financière est demandée à la personne hébergée.

Durée Maximum 6 mois, renouvelable une fois

Maison Relais

Savoir vivre seul et désirer créer des liens sociaux

Propose

- 20 logements de Type 1 ou 2 à L'Aigle

S'adresse

Aux personnes disposant de faibles ressources et connaissant une situation d'isolement.

Et répond par :

- la sous-location d'un logement
 - le passage régulier d'un travailleur social
 - des animations (cuisine, sorties...)
- Une redevance est demandée chaque mois (loyer+ charges +assurance)

Durée : Pas de durée limite de séjour.



Les bureaux de l'antenne de L'Aigle

Intermédiation Locative

Accompagner dans le logement de droit commun

Propose

- des logements en sous-location

S'adresse

A des familles et à des personnes isolées ayant des ressources et rencontrant des difficultés à accéder à un logement (en situation d'expulsion locative...)

Et répond par

- la sous location d'un logement en vue d'un bail glissant
 - un accompagnement en lien avec les partenaires du territoire
 - des visites sur le logement
- Un loyer est demandé chaque mois (loyer+ charges +assurance).

Durée : 6 mois